

RCS : NIORT  
Code greffe : 7901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 1997 B 50004  
Numéro SIREN : 410 473 144  
Nom ou dénomination : CONSTRUCTION MILLET BOIS

Ce dépôt a été enregistré le 24/06/2020 sous le numéro de dépôt 3372

# Greffe du tribunal de commerce de NIORT



## Acte déposé en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 24/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/3372

Type d'acte : Ordonnance du président

Prorogation du délai de réunion de l'A.G. chargée d'approuver les comptes

### Déposant :

Nom/dénomination : CONSTRUCTION MILLET BOIS

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 410 473 144

N° gestion : 1997 B 50004



*[Signature]*

ORDONNANCE

Nous, Bernard BARE, Président du Tribunal de Commerce de NIORT,

Assisté de Me Patrice LARNAC, Greffier associé,

Vu les dispositions des articles L 225-100 et R 225-64 du code de commerce,

Vu la requête présentée et les motifs exposés,

Accordons à :

CONSTRUCTION MILLET BOIS  
27 RUE DE LATTRE  
79700 MAULEON  
RCS NIORT 410 473 144

Un nouveau délai supplémentaire de 3 mois,

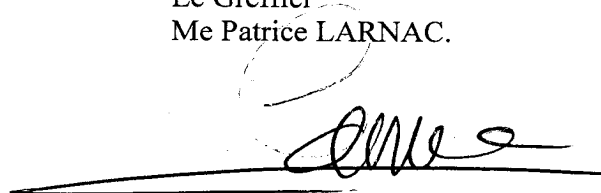
Pour la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30/09/2020.<sup>15</sup>

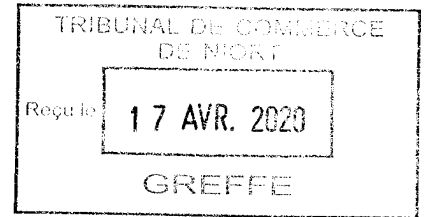
Ainsi fait à NIORT le 20/05/2020

Le Président,  
Bernard BARE,



Le Greffier  
Me Patrice LARNAC.





**REQUETE EN VUE D'OBTENIR UNE PROROGATION DU DELAI DE REUNION DE  
L'ASSEMBLEE CHARGEE D'APPROUVER LES COMPTES DE L'EXERCICE.**

Je soussigné Patrice MILLET,

agissant en qualité de gérant de la société SARL CONSTRUCTION MILLET BOIS dont le siège social est situé à 27 rue de Lattre, ZI Poterie, 79700 MAULEON.

**A l'honneur de vous exposer :**

- que la société a, conformément à ses statuts, clôturé son exercice social le 30 septembre 2019, qu'elle devrait donc réunir son assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice au plus tard le 31 mars 2020.

- que cependant, au regard de la situation actuelle liée au coronavirus, conduisant la société à devoir adapter son fonctionnement au niveau des différents services et des salariés, l'assemblée ne pourra pas se tenir dans les délais légaux.

**Qu'en conséquence,**

La requérante sollicite qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de proroger jusqu'au 30 juin 2020, le délai de réunion de l'assemblée chargée d'approuver les comptes de l'exercice.

A Mauléon, le 13 mars 2020,

Patrice Millet

ZI de la Poterie  
Rue de Lattre – BP 32036  
79700 MAULÉON  
**Tél. 05 49 81 80 99**  
**Fax 05 49 81 96 02**  
<https://cmb-bois.fr/>  
E-mail : [cmb@cmb-bois.fr](mailto:cmb@cmb-bois.fr)

S.A.R.L. au capital de 200 000 € - Siret 410 473 144 00013 - Code APE 4391 A

